

L'ÉVEIL

de la nation

Bihebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004

Prix : 250 F CFA

Lutte contre la pauvreté au Togo :
L'ESMC explique aux députés son
mécanisme de
fonctionnement



Le face à face responsables de l'ESMC et les parlementaires le mercredi dernier.

Sécurité à l'Aéroport de Lomé :

Simulation pour plus d'efficacité

P.3



Des éléments des forces de l'ordre en action à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma de Lomé.

Prorogation des visites techniques sur un an et mesures d'austérité à SOTOPLA :

Le DG Xavier Allado, victime ou coupable?

Pages 5&6



Afrique de l'Ouest :

Le Togo annonce une initiative qui va révolutionner l'agriculture



La table lors de la conférence de presse

Page 3

Contractualisation des hôpitaux :

Kara et Dapaong prennent leur envol



Prof Moustapha Mijiyawa, ministre de la Santé

Page 10

Téléphonie :

Togocom veut faciliter la vie à ses abonnés



Le DG Atcha Dédji Affoh

Page 8

Tour de garde des pharmacies du 18/06/2018 au 25/06/2018

BEL AIR	Non loin de RAMCO et de l'hôtel Palm Beach	22 21 03 21
St RAPHAEL	Marché Atikpodji	22 21 84 26
BON SAMARITAIN	BE PA de SOUZA/Hôpital de BE	22 21 45 30
PORT	Face Hôtel Sarakawa	22 27 61 88
OCAM	Rue de l'ENTENTE	22 21 62 05
HORIZON	165, boulevard du 13 janvier Nyékonakpoè. Face Sapeurs-Pompiers à côté de l'immeuble A.AC.	22 20 42 42
PATIENCE	Tokoin Gbadago	22 21 60 94
BON SECOURS	Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca	22 45 76 74
JUSTINE	291, Bd des Armées - Tokoin Habitat	22 21 00 01
St PAUL	Bd. Jean Paul II	22 22 46 72
FOREVER	Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif	22 26 11 77
HEDZRAWAWE	Marché HEDZRAWAWE	22 26 49 61
NOTRE DAME	Sise au 578 rue assiyéjé derrière le marché d'Hedzranawoe, en face de la piscine Atlantide	22 42 74 04
KOUSSAN	En face du stade de Kegué	23 20 04 57
INTERNATIONALE	Sise Marché de Hedzranawoe "Asiyeje", Boulevard du Haho	22 26 89 94
PHARMACIE 2000	BE KPOTA près du Marché Dzifa	22 70 01 69
CHRIST ROI	Kagomé	22 27 46 66
ADIDOGOME	Face au camp 2ème RI d'Adidogomé	22 50 54 85
SILOE	Carrefour Aflao Apédokoe Atigangomé	22 33 82 87
MAGNIFICAT	Aflao Sagbado Yokoe, Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal de Yokoe	22 56 43 20
ACTUELLE	Route de Ségbé; Quartier Sagbado - Adidogomé	22 51 11 72
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22 25 65 12
Notre Dame de LOURDES	Quartier Agoè-Anome, à côté de l'église des Assemblées de Dieu (non loin du lycée d'Agoè)	22 44 01 01
CONFIANCE	Face GTA	22 42 43 81
LUMIERE	Agbalépédogan	22 25 15 26
OSSAN	Etablissement la LIMOUSINE, carrefour AVEDJI	23 38 44 25
DES ROSES	Quartier Vakpossito, en face de l'entreprise de l'Union	22 37 38 12
ADONAÏ	Face Hôtel la Plantation à Agoè-Nyivé	22 50 04 05
CHARITE	A côté du CEG d'Agoè-Nyivé	22 25 12 60
SHALOM	Agoè-Cacaveli, non loin de BKS. Sur la route Agoè-Adidogomé	22 51 87 60
EMMAÜS	Sur la route de Mission Tové à côté du Bar Solidarité	22 40 25 04
TCHEP'SON	Face Terminal du sahel (Togblékopé)	22 42 94 41
HYGEA	Face Lycée publique de Baguida sur la route d'Afanoukope (Baguida)	22 27 36 36
LE DESTIN	A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida	22 41 15 41



Togotelecom

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

- 1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*1#
- 2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*2#

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE



COMMISSARIAT GENERAL

Communiqué conjoint pour le lancement de l'opération de collecte de données sur les activités économiques dans la ville de Lomé

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales,

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile,

Le Président de la Délégation Spéciale de la Ville de Lomé

Communiquent :

Afin d'actualiser les données en sa possession, le Ministère de l'Economie et des Finances par le biais de l'Office Togolais des Recettes, organise, en collaboration avec la Commune de Lomé, une opération de recensement de toutes les activités économiques formelles et informelles dans la ville de Lomé à compter du 28 mai 2018 pour une durée de trois mois (03) mois.

Pour faciliter le travail des agents recenseurs qui seront identifiés par le port d'un badge, il est demandé à la population cible de leur réserver un bon accueil et de répondre en toute sincérité aux questions qui seront posées.

Le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Président de la Délégation Spéciale de la Ville de Lomé comptent sur le civisme de tout un chacun en vue de l'heureux aboutissement de ce projet et remercient d'avance la population pour sa bonne collaboration.

41, rue des Impôts 02 B.P. 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
e-mail : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BÂTIR
WWW.OTR.TG



COMMISSION TECHNIQUE DE GESTION ET DE SUIVI
DE L'AIDE DE L'ETAT A LA PRESSE



COMMUNIQUE de la Commission Technique de Gestion et de Suivi de l'Aide de l'Etat à la Presse

Le Président de la Commission Technique de Gestion et de Suivi de l'Aide de l'Etat à la Presse porte à la connaissance des directeurs d'organes de presse écrits, des directeurs des radios et télévisions commerciales privées ainsi que des directeurs des radios communautaires, que le bénéfice de la subvention mise à la disposition de la Commission pour l'exercice 2017 est subordonné à une demande.

Cet exercice court du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018.

La demande adressée au Président de la Commission, sise au siège de la Haute Autorité de l'Audiotvisuel et de la Communication (HAAC), rue de l'EPP Agbalépédogan à Lomé, devra comporter les pièces permettant de vérifier que le postulant remplit les conditions prescrites par le décret n° 2009-065/PR du 30 mars 2009.

Les demandes sont reçues du 25 juin 2018 au 27 juillet 2018.

Les conditions de base à remplir, quelle que soit la nature de l'organe de presse (presse écrite ou presse audiotvisuelle) à l'exclusion des médias confessionnels, publics, d'entreprises, d'institutions ou de départements ministériels, sont les suivantes :

- Etre une entreprise de presse détenue, au moins à 51%, par des nationaux togolais ;
- Avoir un personnel permanent déclaré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;
- Exister depuis au moins douze (12) mois révolus avant le 1^{er} mai 2017 ;
- Etre un organe de presse ayant un caractère d'intérêt général consacré, notamment, à l'information, à l'instruction ou à la distraction du public.

L'ensemble des conditions d'éligibilité à l'aide de l'Etat à la presse est disponible sur le site internet de la Haute Autorité de l'Audiotvisuel et de la Communication : www.haac.to.

Fait à Lomé le 20 juin 2018

Le Président
Béatrice BABAKA

Sécurité à l'Aéroport de Lomé :

Simulation pour plus d'efficacité

Les attaques terroristes sont depuis quelques temps choses courantes dans certains endroits à haute fréquentation. A l'aéroport de Zaventem de Bruxelles, des attaques ont plusieurs fois eu lieu avec des bilans macabres. Etant donné que le modus operandi de ces hommes sans foi ni loi est de semer la désolation dans les familles, le monde entier élabore des stratégies pour les mettre hors d'état de nuire. A Lomé, les Forces Armées Togolaises appréciées dans la sous-région pour leur efficacité se sont pliées à un exercice anti-terroriste à l'aéroport de Lomé.



Des agents de police en action

Les forces de sécurité ont participé ce mercredi à un exercice anti-terroriste à l'aéroport de Lomé visant à tester le dispositif mis en place en cas d'attaque.

L'exercice a été organisé par le service de sécurité de

l'aéroport de Lomé et s'est déroulé en présence du ministre de la sécurité et de la protection civile, le Général Yark Damehame et du directeur de l'ANAC (Agence Nationale de l'Aviation Civile), Gnama Latta.

L'exercice consistait à l'iden-



Des éléments des forces de l'ordre en action à l'aéroport de Lomé.

tification et la destruction d'un engin explosif en zone de livraison des bagages, puis la neutralisation d'assaillants à l'extérieur de l'aérogare à la sortie des passagers.

Ainsi dans la mise en scène, des terroristes ont ouvert le feu sur des personnes présentes sur les lieux. Mais grâce à l'intervention rapide des Forces Armées Togolaises (FAT) en faction ceux-ci ont été rapidement neutralisés.

Le Général Yark Damehame, Ministre de la sécurité a expli-

qué que : " Il faut toujours s'exercer pour voir les insuffisances et corriger les imperfections pour bien faire face à la réalité si elle se produisait un jour ".

Du nom de " EXPUS " cette simulation est une série de plusieurs autres que le Togo avait eu à organiser dans le passé et qu'il organisera aussi dans l'avenir. Et pourtant

l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale recommande au moins une opération par an et comme on le dit qui

va loin ménage sa monture c'est pour cela que le Togo va toujours au-delà d'une opération par an.

Notons que les différentes opérations ont été coordonnées par le Lieutenant-colonel Langbatibe BOLIDJA de l'ASAIGE.

Au regard des résultats encourageants que les forces armées togolaises obtiennent sur le terrain il ya de bonnes raisons que les citoyens soient fiers de leurs Armée.

Akpanawè

Afrique de l'Ouest :

Le Togo annonce une initiative qui va révolutionner l'agriculture

Mécanisme incitatif de financement agricole basé sur le partage de risques est son nom. En sigle, MIFA. C'est le nouveau venu du monde agricole au Togo ; plus qu'un simple produit, il se révèle comme le trait d'union entre tous les acteurs de la chaîne des valeurs agricoles. C'est sous cette forme que les membres du Bureau d'implémentation de la phase pilote de cette initiative qui sera lancée officiellement le lundi prochain par le Président de la République, l'ont présenté lors de la conférence de presse qu'ils ont tenu ce mercredi 20 Juin 2018 à l'hôtel Concorde de Lomé.

" Le MIFA a principalement pour missions l'élaboration des politiques adaptées au secteur agricole, l'application des outils de gestion des risques visant à attirer les compétences et acteurs clés par le biais d'incitatifs puis la consolidation des maillons des différentes chaînes de valeur agricoles ", a fait savoir Noël Koutéra Bataka, Coordonnateur chargé des chaînes de valeur du Bureau d'implémentation et orateur avant de décliner en détail les contours du programme.

Dans les détails, on peut retenir que le MIFA vise à pro-

mouvoir les produits financiers et assuranciers adaptés au secteur agricole, remédier à la fragmentation des chaînes de valeur agricole et faciliter le partage des risques entre les différents acteurs du secteur agricole. Il ambitionne aussi de fournir une assistance technique aux institutions financières, aux PME/PMI et aux producteurs agricoles autrefois écartés du système financier.

" D'une contribution estimée actuellement à 0.3%, l'apport des banques au financement de l'agriculture et des chaînes de valeur sera portée à 5% au bout de cinq (05) ans grâce au

mécanisme MIFA qui fédérera également l'ensemble des acteurs que sont, l'Etat, les centres de recherche, les distributeurs d'intrants, les producteurs, les unités de transformation et structures d'assurance, bancaires et de finance décentralisée afin de générer des emplois décents et massifs pour les jeunes et les femmes puis des opportunités d'affaires pour les PME/ PMI ", a ensuite fait savoir,

Aristide Agbossoumondé, Coordonnateur adjoint chargé des partenariats et second conférencier principal.

Il faut dire qu'en prélude au



La table

lancement du MIFA, il sera organisé du samedi au lundi une foire au CETEF Togo 2000. Cette rencontre d'échanges vise à entamer le brassage entre les différents acteurs du secteur agricole.

Dans leurs interventions, les professionnels se sont intéressés à différents aspects. Entre autres, le journaliste représentant radio Sénégal, s'est intéressé par les apports de la BAD, du Nirsal (programme

nigérian dont s'inspire le MIFA) et des banques primaires togolaises. Une autre est préoccupée par les mécanismes par lesquels le Mifa pourra remédier aux aléas de sécheresse et de forte pluviométrie. A ces questions et à d'autres, les conférenciers ont répondu, donnant rendez-vous dans trois et six mois pour les premières évaluations.

Source : autogo.tg

Actualité

Lutte contre le phénomène des inondations au Togo:

Ces efforts du gouvernement qui méritent une intensification

Les périodes situées entre avril- juillet et septembre- Octobre sont des moments privilégiés de fortes pluies sur la côte Ouest Africaine. La capitale togolaise n'échappe pas à ces pluies diluviennes qui parfois causent d'énormes dégâts. Lundi dernier la quantité importante de pluie qui est tombée à Lomé a multiplié par zéro les nombreux efforts du gouvernement dans le cadre de la lutte contre les inondations.

Les différents bassins de rétention d'eau appelé communément lac artificiels n'en pouvaient plus d'accueillir l'eau de pluie qui tombait ce lundi. Les abords de ses lacs ont été complètement inondés, les caniveaux débordés, des habitants de certains quartiers délogés. C'est le spectacle désolant qu'a offert dame nature aux populations de Lomé Lundi dernier. Pour ce qui est des caniveaux, l'entretien de ses ouvrages par les riverains laisse souvent à désirer. Il est de coutume de voir des gens déverser des ordures dans ces caniveaux. Conséquence, lorsque l'eau n'arrive pas à emprunter son circuit normal, elle se crée des passages et la plupart du temps c'est dans les habitations.

Si le gouvernement a bien pris la mesure des menaces qui pèsent sur la ville et a mis en place de nombreux aménagements du système lagunaire dès les années 60, les infrastructures d'assainissement

restaient encore trop peu nombreuses. Et l'urbanisation galopante de la ville de Lomé, non maîtrisée et associée à la prolifération d'eaux usées et de déchets (réduisant la capacité de rétention des bassins déjà existants), n'a fait qu'empirer la situation.

Pour résoudre toutes ces difficultés et soulager les populations, le gouvernement a mis en place différentes stratégies qui vont de la construction des infrastructures de rétention et de drainage d'eau à la sensibilisation ainsi qu'à la création d'une structure capable d'assister les populations victimes de sinistre.

Ainsi pour lutter efficacement contre le phénomène d'inondation surtout à Lomé, l'Etat togolais a engagé dès 2010 de nombreux investissements dans les infrastructures avec le soutien de l'AFD et de l'Union européenne. Plusieurs projets ont ainsi été mis en œuvre (projets environnement urbain à

Lomé- PEUL I et II pour un montant de 13 millions d'euros, projet d'aménagement urbain du Togo - PAUT I de 6,9 millions d'euros).

C'est dans le cadre de la deuxième phase du PAUT, d'un montant de 42 millions d'euros, que le gouvernement togolais a sollicité un soutien financier auprès de l'Union européenne. Élaboré en 2010, ce programme est le fruit d'une longue réflexion des autorités dans leur quête d'amélioration de l'environnement socio-économique et sanitaire des habitants. Il a conduit à l'aménagement d'un 4ème lac d'une superficie de 23 hectares et la construction d'infrastructures de drainage pluvial des quartiers périphériques de la ville. L'ouvrage a été réceptionné le 31 mai dernier par le président de la République, Faure Gnassingbé au cours d'une cérémonie à laquelle a assisté le Commissaire européen à la coopération internationale et au développement, Neven Mimica.

Ce lac constitue un nouveau bassin de stockage des eaux pluviales, augmentant ainsi les capacités de rétention de la ville. Il va permettre de protéger les 300 000 personnes vivant autour du système lagunaire. En parallèle, la réalisation d'ouvrages de drainage va contribuer à l'assainissement global de la zone, supprimant débordements et inondations et améliorant ainsi le bien-être des



Des opérations de sauvetages après les pluies diluviennes (Photo archives).

populations riveraines. Cette infrastructure vient compléter les réalisations précédentes de lutte contre les inondations dans la capitale.

Outre les bassins de rétention et de drainage d'eau pluvieux, le gouvernement entreprend chaque année des campagnes de sensibilisation auprès des populations en attirant leur attention sur la nécessité de ne pas construire dans les zones inondables ou marécageuses. Et pour diminuer d'avantage le risque, les autorités ont décidé récemment de réduire le prix du permis de construire pour encourager les citoyens à se conformer aux règles avant l'établissement de leurs résidences.

A cela, il faut ajouter la création en février 2017 de l'Agence nationale de la protection civile (ANPC). Cette structure gouvernementale a pour missions de coordonner l'ensemble des actions de prévention et de gestion des situations d'urgence, de superviser les opérations de secours et de sauvetage et la mise à jour des différents plans de prévention et de gestion de catastrophes, d'intervenir dans la préparation et l'orga-

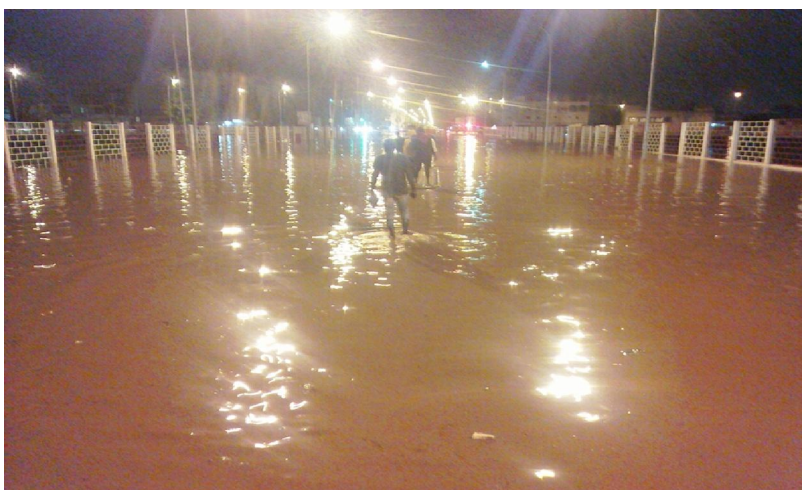
nisation des exercices de simulation, l'information et l'éducation des populations en matière de protection civile, la formation des acteurs intervenant dans le domaine de la protection civile et de jouer le rôle d'appui-conseil dans la mise en place des plans d'intervention dans les administrations et activités de développement.

Depuis sa création, l'Agence est déjà intervenue à plusieurs reprises auprès des populations de la région maritime et des savanes où elle a apporté son assistance aux personnes sinistrées.

Malgré les efforts consentis par le gouvernement, lorsque les pluies déchaînent leur furie, les infrastructures s'avèrent insuffisantes pour résorber le trop plein de ces eaux.

Le gouvernement ne doit donc pas baisser les bras. Le curage des caniveaux et la sensibilisation pour que des ordures n'y soient pas déversées doit être un travail permanent pour assurer des nuits paisibles à nos populations après les pluies.

Source : autogo.tg



Des barrages de retenues d'eau débordée après la pluie de lundi dernier à Lomé.

Ramadan 2018 :

La ligue Islamique mondiale fait don de vivres à travers le projet " panier alimentaire au Togo "

La période du jeûne de Ramadan est une période de charité par excellence. Organisations internationales, ONG, Associations islamiques et parfois des individus organisés font de cette période des moments de partage. La ligue Islamique mondiale qui est fidèle à sa vocation a encore saisi cette opportunité pour rendre heureuse la communauté musulmane du Togo au cours du mois de Ramadan.

La ligue islamique mondiale représentée par le secours islamique mondial à travers

son bureau du Togo a octroyé des vivres à la communauté musulmane du Togo



Cheik Abdoulahi Mouhamed Yolou (g) et l'émissaire du Secours islamique mondial (dt)

pour l'aider à mieux faire le jeûne dans le mois béni de Ramadan 2018. A cet effet, le secours islamique mondial a dépêché un émissaire afin de seconder son représentant Cheik Abdoulahi Mouhamed Yolou qui est en même temps le représentant de la ligue islamique mondiale au Togo, au Bénin et au Ghana, afin de mieux superviser le projet.

Suite à la page 8

Prorogation des visites techniques sur un an et mesures d'austérité à SOTOPLA :

Le DG de SOTOPLA, Xavier Allado, victime ou coupable ?

Depuis quelques jours, un décret pris en conseil des Ministres pour le compte du Ministère des Transports défraye la chronique au sein de l'opinion au point où la structure directement concernée par le décret soit obligée d'envisager des mesures d'austérité. S'en est suivie une cabale médiatique contre le Ministre des Transports Ninsao Gnofam et le Directeur des Transports Routier et Ferroviaire Kokou Délato Agbokpè. Que comprendre de cette guerre ouverte entre le Ministère des transports avec la DTRF et la Direction de SOTOPLA-CEVA ?

Le 22 Juin 2017, le gouvernement togolais décide en conseil des Ministres de faire passer la périodicité des visites techniques de 06 à 12 mois. Cette mesure sera appuyée par un arrêté interministériel qui vient donner le top départ de la mise à exécution de cette nouvelle disposition.

Si cette décision du gouvernement de faire passer la visite de 6 à 12 mois reçoit un avis favorable des consommateurs et autres usagers de la route, elle n'est pas du goût du premier responsable de SOTOPLA-CEVA, la société en charge de la visite technique. Pour le sieur Allado, cette situation porte un coup mortel à l'économie de sa société, confrontée déjà à d'énormes difficultés à en croire certaines indiscretions.

Pour cela, le DG de SOTOPLA projette de mettre à la porte 160 de ses agents qui sont essentiellement des stagiaires, des CDD et une partie des CDI. Pour se faire mieux entendre dans sa revendication à obtenir l'abrogation dudit décret ou à revoir à la hausse et ce, de façon conséquente les frais des visites désormais annuelles, le patron de SOTOPLA s'adjoit les services des médias locaux. Ainsi, le Ministre des Transports et le Directeur des Transports Routiers et Ferroviaires sont quotidiennement victimes de cabale médiatique savamment orchestré et soigneusement distillées.

Les dessous d'un décret qui fait couler tant de salive ?

La visite technique est cette opération qui consiste à contrôler les aspects techniques d'un véhicule. Des pneus au système de freinage



SOTOPLA - CEVA

en passant naturellement par l'éclairage, la boîte à pharmacie, les triangles de signalisations etc. Ce travail au plan national est effectué par la direction de SOTOPLA qui en a la concession.

Mais une récente mission d'inspection sur le travail abattu par SOTOPLA a permis de se rendre compte de certaines carences dans l'opération des visites techniques. Par exemple lorsqu'on compare ce travail à ce qui se fait en France, on réalise qu'il y a des refus de délivrance d'attestation de visite technique à hauteur de 20% en France où les véhicules sont censés être beaucoup plus en bon état, contre seulement un refus annuel de moins de 1 % au Togo. Conséquence, pour un travail qui n'est pas assez rigoureux de la part du concessionnaire, on renouvelle l'opération jusqu'à l'amener à deux fois par an pour les véhicules privés. Et au vue des taux de rejet on se demande si le travail est fait dans les règles de l'art ?

Ensuite, lorsqu'on fait un tour dans la sous-région Ouest Africaine, le Togo est le seul pays où l'on fait deux fois la visite technique par an. Que ce soit au Burkina, au Ghana, en Côte d'Ivoire etc, la visite technique pour les véhicules à usage privé se fait une seule fois par an.

Aujourd'hui, en décidant de ramener la visite technique à 12 mois, le gouvernement se conforme aux normes internationalement reconnues et nous pensons qu'il revient à SOTOPLA d'être plus rigoureux pour rejeter les véhicules qui ne répondent pas aux critères préétablis pour la recevabilité de la visite technique. Mais, ce qui est surprenant, au lieu de chercher des moyens pour rendre efficace le travail qui est fait par sa société, Xavier Allado cherche à engager un bras de fer inutile avec le gouvernement en se payant les services de certains communicants pour jeter à la vindicte populaire le Ministre Gnofam et le Directeur Agbokpè.

Raison évoquée pour cette série d'attaques ciblées, le gouvernement n'a pas revu à la hausse les frais de prestation de SOTOPLA pour combler le gap à gagner.

Lorsque vous approchez des spécialistes, on vous dira qu'aucune étape n'a été ajoutée au processus de visite pour qu'on augmente les frais. En clair, le service rendu est resté le même, inutile d'envisager une quelconque révision du prix à la hausse. C'est devant cette situation que le DG de SOTOPLA envisage licencier 160 de ses agents.

Cependant, avant de mieux comprendre ce qui lie

l'Etat à SOTOPLA il est important d'avoir une vue d'ensemble sur la concession entre les deux parties.

Que comprendre de la concession des plaques d'immatriculation et des visites techniques ?

En juillet 2009, le gouvernement décide de confier la fabrication et la pose des plaques minéralogiques et la visite technique des engins et véhicules à la Société Togolaise des Plaques- centre du Contrôle Technique des Engins et Véhicules (SOTOPLA- CEVA) pour une période de 10 ans. Cette concession, si elle a des avantages logiques pour le concessionnaire devrait aussi être profitable au concédant qui dans le cas d'espèce n'est autre que l'Etat togolais. Ainsi, une convention assortie d'un cahier de charge signée des deux parties encadre l'activité décrite plus haut.

Les immatriculations des engins et des véhicules sont faites sur papier par la DTRF mais le côté technique qui consiste à la fabrique et la pose des plaques relève du ressort de SOTOPLA. Un montant est défini clairement pour être appliqué aux opérations de plaques.

Outre cela, la convention fait obligation au concessionnaire de verser à l'Etat togolais 5,5 % des montants perçus. Le concessionnaire a également l'obligation d'engager des travaux de réfection des sites de son travail comme réaménager la voie, recharger et niveler régulièrement le site où se font les visites techniques, etc.

Malheureusement, beaucoup de prescriptions de la convention sont allégrement foulées au pied par le premier responsable de SOTO-

PLA. En effet, des activités non prescrites dans la convention sont pratiquées contre paiement d'argent jamais déclaré au concédant. C'est ainsi par exemple que les changements d'usage, le renouvellement de plaques d'immatriculation (plaque abimées), pertes de plaques d'immatriculation etc. ne sont jamais déclarés au concédant.

Aussi, la grande curiosité dans cette concession est que depuis 2009, année du début de la concession jusqu'en octobre 2016, la Société SOTOPLA n'a jamais reversé aucune redevance à l'Etat.

Au terme de l'article 1er de l'arrêté interministériel N°005/MFBP/MDPRETP-TIT/CAB du 20 Novembre 2006 fixant les prix de renouvellement et de nouvelles plaques d'immatriculation, le montant est fixé à 11 000. Mais le hic c'est que le sieur Allado, de façon unilatérale a décidé de porter ce prix à 11 600 F. Le concédant s'est régulièrement indigné du fait que dans les rapports de redevance, il n'a jamais été mentionné que 700 F sont perçus chez les usagers sur chaque frais de visite technique des différents véhicules.

Ensuite, l'autre fait que personne ne comprend, c'est quand le concessionnaire décide d'introduire un 500 F obligatoire dans la pose des plaques de motos alors que ceci n'a jamais été défini par la convention.

Le fait le plus inédit dans cette relation concessionnaire-concédant, c'est qu'il est fait obligation au concessionnaire de reverser les 5,5% des fonds perçus au concédant mais le concessionnaire n'a jamais été en règle avec le concédant. Pour exemple, en 2016, sur les 683 890 000 F déclaré, SOTOPLA n'a reversé à l'Etat que 24 824 987 F représentant 3,63 % au lieu de 5,5 % comme le stipule la convention.

Les recettes des pénalités de visite technique qui doivent être reversées dans les cais-

Suite à la page 6

Agriculture :

Faure Gnassingbé va lancer le MIFA lundi prochain

Le gouvernement togolais concourt depuis quelques années, à une amélioration rapide de la croissance économique du pays. Dans cette dynamique, on note la mise en œuvre du Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA) dans le secteur de l'agriculture. Il sera officiellement lancé le lundi 25 juin prochain par le Chef de l'Etat. La nouvelle a été officialisée au cours d'une conférence de presse organisée.

Cette rencontre initiée par le bureau d'implémentation de la phase pilote du MIFA, le mercredi 20 juin dernier à Lomé a été l'occasion pour l'équipe chargée du pilotage de mieux expliquer aux professionnels des médias, les différents aspects de ce projet dont l'objectif est de booster les activités dans le secteur agricole au Togo.

Le MIFA, selon les explications données par Noël Bataka, Coordonnateur chargé des chaînes de valeurs a pour mission d'élaborer des politiques adaptées au secteur agricole, l'application des outils de gestion des

risques visant à attirer les compétences et acteurs clés et de consolider des maillons de différentes chaînes de valeurs agricole.

De façon spécifique, ce projet de haut niveau porté par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé va contribuer à la transformation de l'agriculture togolaise, à l'augmentation de sa résilience et de sa productivité. En outre la MIFA va promouvoir les produits financiers et assuranciers adaptés au secteur agricole, faciliter le partage des risques entre les différents acteurs du risque agricole, fournir une assistance tech-

nique aux institutions financières, aux PME/PMI et aux producteurs agricoles.

Le gouvernement togolais entend à travers ce projet de renommer, accroître les prêts bancaires de 5% aux producteurs agricoles. Egalement augmenter des prêts aux petits exploitants agricoles pour atteindre 50% du portefeuille total des financements accordés au secteur, réduire le taux d'intérêt des crédits de 15% à 7,5% minimum et 10,5% maximum et surtout impacter plus d'agriculteurs et de demandeurs d'emploi.

Dans la cadre du lancement de ce projet, une foire



dénommée " Foire MIFA " ouvre ses portes demain samedi 23 et ce jusqu'au lundi 25 juin au Centre Togolais des Expositions et Foires (CTEF) de Lomé. Ce carrefour d'échange permettra aux différents acteurs de sceller des partenariats et des contrats de collaboration.

Rappelons que ce projet connu sous la dénomination Togo Incentive-Based Risk Sharing System for

Agricultural Lending (TIRSAL), lors de son lancement le 25 avril dernier par le Chef de l'Etat, est passé au Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA) par décret présidentiel. Cette mutation vient traduire la première appellation qui était en Anglais pour faciliter son attribution et l'adapter aux réalités du pays.

Kahf Djobo

Prorogation des visites techniques sur un an et mesures d'austérité à SOTOPLA :

Le DG de SOTOPLA, Xavier Allado, victime ou coupable ?

Suite de la page 5

ses de l'Etat ne le sont pas. Ces pénalités sont évaluées à près de 100 millions par ans. Ce qui naturellement voudra dire que de 2009 à ce jour, plus de 800 millions ne sont pas versés.

Si on juxtapose ces faits les uns à côté des autres, on se rend compte que c'est des manques à gagner énormes qui filent entre les doigts de l'Etat pendant que la société concessionnaire se sucre sur le dos de l'Etat.

Pour défendre le DG de SOTOPLA contre les intérêts de l'Etat, certains vont jusqu'à évoquer une affaire de plusieurs centaines de millions de nos francs qui diviserait les sieurs Agbokpè et Allado.

Des antécédents qui infestent le vivre ensemble

Entre Décembre 2014 et septembre 2015, des opérations foraines d'immatriculation des engins se déroulent sur l'ensemble du territoire national. Si cette opération a



Kokou Délato Agbokpè, DG DTRF

connu un éclatant succès, des grains de sable viendront se glisser dans la machine de la cohabitation entre SOTOPLA et la DTRF.

En effet, des allégations venant de SOTOPLA ont laissé croire que la DTRF aurait gardé par devers elle une somme avoisinant 219 millions, somme qui comporterait certains frais de plaque, de timbre d'assurance etc. et qui devrait être reversée au RDI (Redevances au titre de la délivrance des documents d'identification).



Ninsao Gnofam, ministre des Infrastructures et des Transports

L'Inspection Générale d'Etat se saisit et cherche à voir clair dans ce dossier. Des échanges de courriers ont permis au Directeur de la DTRF de repréciser les montants indiqués et d'apporter des justificatifs de l'utilisation qui en a été faite pour le compte des transports routiers.

Cette parenthèse a jeté un froid glacial dans la cohabitation et la collaboration entre Xavier Allado et Kokou Délato Agbokpè qui depuis ce temps se regardent en

chiens de faïence.

Pour les togolais qui connaissent la rigueur de l'inspection générale d'Etat, cellule rattachée à la Présidence de la République, il est clair que si ce présumé détournement de fonds avait eu lieu, la situation aurait été gérée autrement.

Aujourd'hui, l'atmosphère au transport routier est invivable à cause de ce problème des opérations foraines et la moindre tentative de recadrage du concédant dont la personnalité morale est la

DTRF à l'endroit de SOTOPLA est considérée comme un règlement de compte relatif à la crise des opérations foraines. Voilà pourquoi le Ministre doit faire des efforts pour rapprocher les deux " belligérants " autour d'une même table afin qu'ils se donnent la main pour le bonheur des usagers.

Quant à la concession, elle prend fin au mois de Juillet de l'an 2019 et il revient au Ministère des Transports de faire en sorte que, conformément aux prescriptions des marchés publics, qu'un appel à manifestation d'intérêt soit lancé pour permettre une sérieuse compétition afin que les sociétés soumissionnaires fassent preuve non seulement d'expérience requises mais aussi et surtout possèdent des équipements performants pour un travail de qualité, dans le respect de la convention qui sera signée.

Kpélafia Bivaa



Togocel
Groupe TOGO TELECOM



La fibre
chez vous

**INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps
DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO**

**LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS
LES ZONES SUIVANTES :**

- ☑ AGOÈ,
- ☑ BAGUIDA,
- ☑ BOULEVARD CIRCULAIRE,
- ☑ FOREVER,
- ☑ ZONE PORTUAIRE,
- ☑ ABLOGAMÉ,
- ☑ KODJOYIAKOPÉ,
- ☑ NYÉKONAKPOÈ,
- ☑ RÉSIDENCE DU BÉNIN,

& DANS LES AUTRES CITÉS.

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.



OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES



**LES PRIX
BAISSENT**

Les carnets de factures normalisées
avec TVA / sans TVA

~~3 000 FCFA~~ **1 500 FCFA**

La planche de vignettes

~~10 000 FCFA~~ **2 700 FCFA**

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Société

Ramadan 2018 :

La ligue Islamique mondiale fait don de vivres à travers le projet " panier alimentaire au Togo "

Suite de la page 4

Ce projet appelé " Ramadan 2018 Panier alimentaire au Togo " a été exécuté dans la région maritime, (Lomé et ses environs), dans la région des plateaux (Kpalimé et ses environs), et dans les autres régions du Togo.

L'exécution de ce projet à Kpalimé au siège de secours islamique mondial au Togo a connu la présence effective des autorités locales dont le préfet qui a présidé la cérémonie d'ouverture par une remise symbolique à des

bénéficiaires.

D'un coût total de sept millions (7 000 000 F) ces vivres sont composés de riz de différents types, des pâtes alimentaires appelées macaroni, des bidons d'huiles, des boîtes de tomates et ont été distribués à 800 personnes.

Le scheik ABDOLAH MOUHAMED YOLOU, représentant du secours Islamique mondial au Togo, et de la Ligue Islamique Mondiale au Togo au Benin et au Ghana, a saisi l'occasion pour remercier les donateurs en occu-



vue partielle des kits alimentaires.

rence le secrétaire général du secours islamique mondial

ainsi le secrétaire général de la Ligue Islamique Mondiale,

il a aussi exhorter les bénéficiaires à prier pour les donateurs, et a remercié le gouvernement saoudien en particulier le gardien des deux saintes mosquées, le Roi Salman Bin Abdul Aziz (qu'Allah lui fasse miséricorde) et toute la famille régnante, il a aussi remercié le gouvernement togolais en occurrence le Président de la république togolaise son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, pour sa politique de paix et de développement.

La Rédaction

Téléphonie :

TOGOCOM veut faciliter la vie à ses abonnés

Offrir de meilleurs services aux consommateurs et à un coût réduit. Tel est l'une des préoccupations du Groupe TOGOCOM. Après l'opérationnalisation de la 4G, afin de disposer d'une connexion internet haut débit mobile, c'est le prix de la communication sur le plan national et international qui est revu à la baisse à partir de ce vendredi 22 juin.

Dès aujourd'hui donc, les abonnés de Togo Cellulaire, notamment, n'auront aucun souci à communiquer avec leurs proches. Cette action se situe dans le cadre de la transformation du groupe TOGOCOM par le gouvernement togolais. L'objectif est de disposer d'une meilleure structuration de ses offres et permettre aux clients, de se repo-

sitionner sur les segments qui répondent à leur besoin en matière de communication.

Les objectifs du Togo en matière de télécommunication semblent se définir et se traduisent dans les faits. Pas plus tard que le 11 juin, l'on parlait de l'opérationnalisation de la 4G. Une action qui s'inscrit dans la logique de réalisation des objectifs de la politique

sectorielle et le développement de l'économie nationale.

Jadis considéré comme l'un des pays les plus chers en matière de communication dans la sous-région ouest africaine, le Togo s'aligne aujourd'hui avec les nations qui offrent des avantages à ses abonnés.

En outre, les opérateurs économiques ont une visibilité et



Le DG Atcha Dédji Affoh

toutes les garanties pour investir d'autant plus que le secteur des télécommunications est rentrée dans une nouvelle ère et propose des opportunités aux consommateurs.

Rappelons que c'était en

conseil des ministres en avril dernier que le gouvernement avait adopté un décret mettant le Togo dans la 4G. La durée des licences 2G et 3G va s'étendre jusqu'à 2036.

M F

Lutte contre la pauvreté au Togo :

L'ESMC explique aux députés son mécanisme de fonctionnement

Dans le cadre de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) dès sa création, a pour fusil d'épaule, la lutte contre la pauvreté. Pour ce faire, elle mène plusieurs activités pour imprégner les populations de ses modalités de fonctionnement. Le mercredi 20 juin dernier, les responsables de cette structure, ont initié une rencontre d'échanges avec les députés togolais à l'hémicycle.

L'objectif est d'abord d'échanger sur les modalités pratiques de l'ODD numéro 9, relatif à la mise sur pied d'une infrastructure résiliente, la promotion d'une industrialisation durable et l'encouragement de l'innovation. Ensuite, expliquer aux députés les bases et principes de fonctionnement de

l'ESMC.

Face aux élus du peuple, Sama Essohamlom gérant statutaire de ladite entreprise, a relevé au cours des échanges que les députés doivent constituer l'interface entre l'ESMC et les populations à la base. Dans un échange assez direct, les parlementaires ont appelé les



Le face à face responsables de l'ESMC et les parlementaires togolais le mercredi dernier.

premiers responsables de cette entreprise à des explications que, ces derniers ont d'ailleurs jugées légitimes. Ce qui a permis de retenir que cette plateforme est un outil de production commune à travers quatre centrales, notamment : l'achat, la production, la transforma-

tion et la vente commune. Il s'agit d'une application développée par les togolais. Elle se réfère à un dispositif à des concepts et pratiques capables de permettre la réalisation d'ODD, et permet à des personnes physiques et morales de travailler ensemble. Les dépu-

tés sont appelés à être les ambassadeurs de cette entreprise innovante et à retourner apporter le message dans leurs différentes bases.

Les députés par la voix de l'honorable Tchassé à la fin de la rencontre ont souligné le bien fondé des activités de l'ESMC et se disent aptes à jouer leur partition et contribuer à sortir les populations de la précarité.

Notons que depuis le lancement de ses activités, l'entreprise a enregistré 777.172 souscriptions et 812.888 comptes ouvertes. Le lancement d'un guichet unique est annoncé dans les jours à venir.

M F

Coopération:

Le Togo signe avec la France une convention de financement en faveur des médias togolais

Le métier de journaliste nécessite beaucoup de professionnalisme et de moyens. Robert Dussey, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration africaine, a signé avec Marc Vîzy, ambassadeur de France au Togo une convention de financement du Projet de Formation et d'Appui au Secteur de l'Audiovisuel et des Médias au Togo (PROFAMED), destinée à promouvoir la qualité et la professionnalisation des médias togolais, tant publics que privés. C'était le mardi 19 juin passé.

Au total, un financement de 493 000 €, soit 323.386.000 FCFA de la France tablé sur une période de 2 ans (2018-2019) sera accordé au Togo. Financé par le ministère Europe et des affaires étrangères français, ces fonds serviront à mettre en œuvre le PROFAMED.

Ce projet élaboré sous l'impulsion du ministère en charge de la communication et l'ambassade de France au Togo,

en partenariat avec l'Institut des sciences de l'information, de la communication et des arts (ISICA) de l'Université de Lomé, permettra d'accompagner les réformes, de renforcer la démocratie, la liberté d'expression et la liberté d'informer, ainsi qu'une main forte à la formation des journalistes et professionnels de médias.

Le PROFAMED est structuré en trois (3) composantes : D'abord il s'agit d'apporter un

appui à l'encadrement législatif et réglementaire des métiers de la presse et de mettre en place un programme de formation continue pour les journalistes sans formation spécifique ; un programme de formation par modules, destiné aux professionnels des médias, techniciens audiovisuels, journalistes spécialisés et employés, exerçant des fonctions au sein des organes de presse.



Echange de documents entre le ministre Dussey (dt) et l'Ambassadeur de France, Marc Vîzy

Soulignons que cette convention a été signée en présence de Guy Madjé Lorenzo, ministre de la communication, de la culture, des sports et de la formation civique et du professeur Nicoué Broohm ministre de

l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Au titre de l'année 2018, 256 000 euros, soit 167 925 000 FCFA seront injectés par la France dans ce projet.

Kahf Djobo

Turquie : Un troisième mandat pour le président sortant Recep Tayyip Erdogan

Le président turc Recep Tayyip Erdogan, au pouvoir depuis 15 ans, brigue dimanche un nouveau mandat aux pouvoirs renforcés lors d'un scrutin ardemment disputé face à une opposition déterminée à déloger un dirigeant accusé de dérive autoritaire.

M. Erdogan, 64 ans, dirige la Turquie depuis 2003, d'abord en tant que Premier ministre puis en tant que président depuis 2014.

Il l'a transformée à coups de projets de développements et en mettant en œuvre des politiques tournées vers la croissance économique, tout en libérant le champ d'expression religieuse dans ce pays musulman et en s'imposant comme un acteur-clé sur la scène internationale.

Le chef d'Etat a bousculé le calendrier politique en annonçant en avril que les élections prévues initialement le 3 novembre 2019 seraient avancées au 24 juin, certainement motivé par la crainte d'une crise économique qui pointe son nez avec une chute vertigineuse de la livre turque, une inflation à deux chiffres et un important déficit des comptes courants.

L'enjeu des ces élections est considérable car le vainqueur sera doté de pouvoirs renforcés adoptés à la demande de M. Erdogan par référendum

en avril 2017, moins d'un an après avoir échappé à une tentative de coup d'Etat mené par des militaires factieux en juillet 2016.

L'indétrônable président turc a dû affronter dans cette campagne expresse une union inattendue des partis d'opposition et un concurrent, Muharrem İnce (CHP, social-démocrate), capable de rivaliser avec lui.

Si le président sortant semble être le favori de la présidentielle, il pourrait selon de nombreux observateurs ne pas obtenir les plus de 50% des voix nécessaires pour l'emporter dès le premier tour et son parti, l'AKP, pourrait perdre sa majorité au parlement.

- 'Nouvelle énergie' -

La "nouvelle énergie" de l'opposition lui a permis d'orienter le débat pendant la campagne, ce qui est "une première", selon Asli Aydintasbas, experte au Conseil européen des relations internationales.

Cela a par exemple conduit M. Erdogan à promettre,



Le portrait du président turc Recep Tayyip Erdogan, candidat à la présidentielle, le 19 juin 2018 à Istanbul

après que d'autres candidats l'aient fait, la levée de l'état d'urgence en vigueur depuis le putsch manqué.

L'unité de l'opposition s'explique en partie par la victoire serrée du oui au référendum sur la révision constitutionnelle élargissant les pouvoirs présidentiels, remporté à 51,4% des voix.

"Ce résultat montre un vote solide de l'opposition qui peut être qualifié de vote anti-Erdogan", explique Mme Aydintasbas. "Il était donc naturel pour l'opposition de s'unir pour consolider ce vote anti-Erdogan".

Pour Elise Massicard, chercheuse au CNRS et au CERI/Sciences Po, cela s'explique aussi par le système présidentiel à venir et la volonté de "ne pas laisser la

concentration des pouvoirs à M. Erdogan et à l'AKP".

Si les différentes formations de l'opposition ont décidé de présenter leurs propres candidats à la présidentielle, la plupart se sont accordées pour soutenir le candidat qui arriverait à un éventuel second tour face à M. Erdogan le 8 juillet.

Par ailleurs, face à l'alliance composée par l'AKP et les ultranationalistes du MHP, plusieurs partis d'opposition, dont le CHP et une nouvelle formation de la droite nationaliste, le Bon Parti dirigé par l'ancienne ministre de l'Intérieur Meral Aksener, se sont alliés pour les législatives.

"L'idée de la présidentialisation c'est de sortir renforcé, mais si (M. Erdogan) n'obtient pas la majorité au parlement, politiquement ce n'est pas du

tout un renforcement", selon Mme Massicard.

'Rythme naturel'

Face à la mainmise du gouvernement sur les principaux médias, certains candidats et partis de l'opposition, absents des ondes et des unes des journaux, ont rivalisé d'ingéniosité pour se faire entendre, notamment sur les réseaux sociaux.

Selahattin Demirtas, candidat du parti prokurde HDP, a ainsi dû faire campagne depuis une cellule de prison, où il est en détention préventive depuis novembre 2016, accusé d'activités "terroristes".

Dénonçant une incarcération "politique", M. Demirtas a fait campagne à travers les réseaux sociaux par l'intermédiaire de ses avocats, et a mis à profit un appel téléphonique autorisé avec son épouse pour tenir, via le haut-parleur du téléphone, une sorte de "meeting", filmé et diffusé par le parti.

Selon Mme Aydintasbas, il est "naturel" que l'AKP soit en perte de vitesse après 16 ans au pouvoir, d'autant plus avec une situation économique dégradée, et un candidat, M. İnce, "plus charismatique que les gens ne s'y attendaient".

Contractualisation des hôpitaux : Kara et Dapaong prennent leur envol

Permettre aux centres de santé de notre pays de prodiguer de bons soins aux citoyens tout en étant attractif, telles sont certaines des raisons qui ont déterminé le Chef de l'Etat à penser à une approche contractuelle pour gérer nos hôpitaux. Après l'éclatante réussite des phases pilotes à Atakpamé et Blitta, le lancement au CHU Sylvanus Olympio et le démarrage de cette opération dans certains centres, la contractualisation vient de prendre son envol au CHU de Kara et le CHR de Dapaong.

L'extension de la réforme de contractualisation des hôpitaux du Togo se déroule progressivement sur le terrain. Après le CHR d'Atakpamé, le CHP de Blitta, le CHU S.O, le district sanitaire de Siou ou encore le CHR Dapaong, c'est le tour ce mercredi 20 juin au CHU Kara de faire son entrée dans la pratique de gestion contractuelle.

Le lancement officiel a été présidé par le ministre de la santé et de la protection sociale, Moustapha Mijiyawa dans l'enceinte de l'hôpital à Kara en présence de plusieurs autorités politiques, administratives, militaires et religieuses de la région.

Tout comme le CHR Dapaong, c'est également l'Organisation Internationale pour la Gestion Hospitalière, OIGH, qui a la charge d'appuyer la mise en œuvre de l'approche contractuelle au CHU Kara.

" L'approche contractuelle permettra de mettre en harmonie et en synergie les intelligences et les moyens dans un environnement commun en s'investissant individuellement et collectivement pour des résultats plus probants. Le but de la contractualisation est d'harmoniser les ressources par rapport aux prestations et à la satisfaction des populations. Cette approche va permettre à l'hôpital de

dégager plus de bénéfices et d'investir dans un fonctionnement optimum, l'objectif étant la satisfaction de la population et d'arriver à une meilleure gestion des hôpitaux publics ", a indiqué le professeur Moustapha MIJIYAWA, ministre de la santé et de la protection sociale, au cours de la cérémonie de lancement.

De son côté le directeur du CHU de Kara s'est réjoui de l'arrivée de la contractualisation dans sa structure. " Le centre hospitalier universitaire de Kara est heureux et honoré de vous accueillir ce jour pour le lancement officiel de l'approche contractuelle. C'est un grand jour, un jour béni car nos

espoirs sont grands. Nous avons bon espoir qu'à l'instar du centre hospitalier régional d'Atakpamé que le centre hospitalier universitaire de Kara sera plus accueillant, plus attractif, plus attrayant et plus hospitalier qu'il ne l'était par le passé ", a-t-il indiqué.

Notons que l'approche contractuelle est fondée sur le principe de délégation de la gestion des structures hospitalières publiques à une entité privée. C'est-à-dire que l'Etat signe un contrat avec une société spécialisée dans la gestion des hôpitaux, à qui il délègue la gestion des hôpitaux. Ce n'est pas une privatisation, comme certains le pensent ou le disent,



Moustapha Mijiyawa, ministre de la Santé

mais une délégation de gestion. La structure hospitalière reste et demeure publique.

Rappelons également que le centre hospitalier universitaire de Kara était un centre de santé pendant la période coloniale. Il est devenu hôpital de circonscription administrative en 1960, centre hospitalier régional en 1970 et centre hospitalier universitaire en 2000.

C'est un établissement public à caractère administratif doté d'une personnalité morale et d'une autonomie financière placée sous tutelle administrative

du ministère de la santé et de la protection sociale. Il est géré par un organe de décision : le conseil administration, un organe d'exécution : la direction et des organes consultatifs dont la commission médicale consultative.

Le centre hospitalier universitaire de Kara comprend deux catégories de services : les services médicotechniques et les services administratifs regroupant 387 agents dont 181 émargent sur le budget général et 164 sur le budget autonome.

Source : autogo.tg

La fatigue des yeux, comment la prévenir ?

Sensation de voir trouble, picotements dans les yeux et maux de tête, les symptômes de la fatigue oculaire peuvent revêtir plusieurs formes.

Il vous est déjà probablement arrivé de ressentir des sensations désagréables dans les yeux,

- comme une brûlure
- une tension
- des picotements
- l'impression que votre vue devient floue.

Ces manifestations sont



Un œil

regroupées sous le terme générique de " fatigue oculaire ", qui se matérialise principalement lorsque nous sommes dans un état de fatigue généralisée ou

lorsque nous avons utilisé nos yeux pour la vue de près, notamment lors que nous utilisons un ordinateur durant une période prolongée.

Cette fatigue oculaire peut aussi être causée par une hydratation insuffisante du globe oculaire.

La diminution de la fréquence des clignements de l'œil (qui s'effectuent normalement toutes les 4 secondes) peut être responsable de ce déficit d'hydratation, qui engendre ces sensations d'irritation et de fatigue oculaire.

Contre la fatigue visuelle, faire des pauses à intervalles réguliers.

Les symptômes de fatigue oculaire impliquant des troubles visuels et maux de tête, se produisent généralement en fin de journée.

Si vous devez solliciter votre vision de près pour lire vos écrans, effectuer de temps à autre, quelques exercices de relaxation dédiés aux yeux (les exercices de la méthode Bates) permet de diminuer la tension due à la fatigue oculaire.

Ces symptômes sont aussi parfois liés à un état de fatigue et de lassitude généralisé. Dans ce cas, la gymnastique des yeux peut limiter les conséquences néfastes de cette fatigue visuelle, mais il vous faudra trouver d'autres solutions, plus globales, qui s'attaqueront aux racines (manque de sommeil, motivation professionnelle etc.).

www.ideo-gene.net



TOUJOURS À L'AISE AVEC LES NOUVEAUX FORFAITS PACKAGÉS

TOGOCEL

*919#

T-VOICE & DATA					T-VOICE			
	200 F CFA	500 F CFA	2 500 F CFA	5 000 F CFA	10 000 F CFA		2 000 F CFA	7 500 F CFA
✉	10 SMS	20 SMS	50 SMS	50 SMS	100 SMS	✉	50 SMS	100 SMS
☎	10 MIN	20 MIN	100 MIN	100 MIN	100 MIN	☎	100 MIN	100 MIN
🌐	5 MIN	25 MIN	120 MIN	240 MIN	240 MIN	🌐	25 MIN	300 MIN
📶	20 Mo	50 Mo	350 Mo	750 Mo	1,5 Go			
📅	1 JOUR	2 JOURS	10 JOURS	14 JOURS	30 JOURS	📅	10 JOURS	30 JOURS

Forfaits disponibles Jusqu'au 30 juin 2018

EN TOUTE TRANQUILLITÉ

LE MEILLEUR RÉSEAU DATA ET LES APPELS LES MOINS CHERS DU TOGO !



Espèce protégées menacées :

Le serpentaire messenger disparaît pour cause de chasse illicite

Le serpentaire messenger, oiseau élégant, se fait rare au Togo. Ceci, à cause de la chasse illicite qui menace les 133 espèces d'oiseaux au Togo. Cet oiseau de grande taille qui vit dans les forêts des préfectures de Kloto et de Blitta, est chassé pour sa chair et aussi pour des rituels. C'est une espèce unique en son genre, du fait de son corps de rapace et de ses longues pattes d'échassier. On ne peut le confondre avec d'autres oiseaux de proie. En effet, aucun autre membre des rapaces ne lui ressemble. Son comportement essentiellement terrestre, est également unique pour un rapace africain.

Espèces protégées menacées: le serpentaire messenger disparaît pour cause de chasse illicite.

Le serpentaire messenger, oiseau élégant, se fait rare au Togo. Ceci, à cause de la chasse illicite qui menace les 133 espèces d'oiseaux au Togo. Cet oiseau de grande taille

qui vit dans les forêts des préfectures de Kloto et de Blitta, est chassé pour sa chair et aussi pour des rituels. C'est une espèce unique en son genre, du fait de son corps de rapace et de ses longues pattes d'échassier. On ne peut le confondre avec d'autres oiseaux de proie. En effet, aucun autre

membre des rapaces ne lui ressemble. Son comportement, essentiellement terrestre, est également unique pour un rapace africain.

De par sa silhouette, sa couleur grise et son comportement, il peut être confondu avec certaines grues. La tête, au sommet d'un cou assez allongé, est



Un couple de "Serpentaires messagers"

relativement petite. Le bec gris clair est fort et crochu. Un masque facial rouge orangé, dépourvu de plume, entoure les yeux. À l'arrière de la tête, il a une crête constituée de grandes plumes noires légèrement spatulées.

Cet oiseau partiellement migrateur se nourrit de sauterelles, scarabées, araignées, scorpions, guêpes, de petits mammifères, tels que les souris, rats, hérissons, lièvres et mangoustes.

"Il est chassé et harcelé partout au Togo. La reproduction du serpentaire est en effet limitée puisque la femelle pond deux à trois œufs dans l'année, entre les mois de mars et août, et la couvaison (qui est partagée entre le mâle et la femelle), dure de 42 à 46 jours", a expliqué Helena, membre de l'Association des volontaires pour l'environnement sain (AVES), une ONG locale à Kpalimé.

Un jeune chasseur, qui a bien voulu s'exprimer, a déclaré qu'il avait tué un serpentaire il ya trois ans dans les montagnes togolaises. "Je chassais dans les montagnes quand j'ai l'ai aperçu. J'ai tout fait pour l'abattre et j'y suis parvenu.

Le même jour, j'ai traversé la frontière pour le vendre à Kpédze au Ghana. C'est un influent marabout qui l'a payé parce qu'il devait l'utiliser rituellement pour guérir un malade. Il m'a payé en cedis (monnaie ghanéenne), l'équivalent de 120.000 francs CFA. Je ne savais pas alors que c'était un oiseau protégé", confie-t-il.

Pourtant, cet oiseau joue un rôle fondamental dans l'équilibre de l'écosystème comme le mentionne la liste rouge des écosystèmes de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) publié en 2015. " Dans les écosystèmes forestiers, les rapaces comme le serpentaire, font

partie de la chaîne alimentaire et maintiennent un équilibre au sein de nombreux animaux de la forêt. Le déclin d'un écosystème précède généralement la disparition de ses espèces clés ou dépendantes.", lit-on dans ce rapport.

" L'homme doit continuellement évaluer sa relation actuelle avec la nature. Maints changements se sont produits dans notre environnement et le comportement humain tel que la chasse des oiseaux doit également changer pour que la nature continue de soutenir la vie humaine ", a souligné Eugène Koudzo, responsable d'une ONG locale de protection de l'environnement à Kpalimé.

"Les oiseaux sont des indicateurs assez fiables de l'état de santé des milieux naturels. Leur disparition indique que certains espaces ne fonctionnent plus correctement et vont, à terme, déperir. Les oiseaux nous alertent aussi sur les risques de pollution futurs, de l'eau, des sols", a déclaré ce même responsable, tout en ajoutant qu'au-delà de ce rôle d'indicateur, les oiseaux ont une " valeur de patrimoine que l'on doit protéger ".

Au Togo, selon toujours M. Koudzo, on ne connaît pas le nombre exact de serpentaires, car ils sont souvent chassés et même ignorés par bon nombre de la population, comme espèce entièrement protégée par la CITES.

Notons heureusement que l'ordonnance de janvier 1968 réglementant la protection de la faune et l'exercice de la chasse au Togo, accorde au serpentaire, une entière protection contre la chasse et la capture. Si le serpentaire venait à disparaître, la nature africaine perdrait à nouveau l'un des maillons essentiels à la survie de son écosystème. (EAGLE-Togo).



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lomé, le 20 juin 2018 –Le Leader de la téléphonie mobile au Togo va opérer une refonte des tarifs des appels sur son réseau.

Dans le cadre de la transformation du groupe TOGOCOM, il sera opéré une refonte des tarifs des appels vers le national et l'international sur le réseau TOGOCEL à compter du 22 juin 2018.

L'objectif de cette refonte est de disposer d'une meilleure structuration de ses offres et permettre aux clients de se positionner sur les segments qui répondent à leurs besoins en matière de communication voix et Data.

La Direction générale vous remercie pour votre fidélité.

Pour plus d'informations appelez le 888

Page Facebook: www.facebook.com/Togocel ; Site web: www.togocel.tg

Actualité

Projet Panier alimentaire au Togo en images



Récepissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Qt Adidoadin, non loin de Jess Coiffure
Tél: (00228) 22 32 85 95

Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO
(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72

Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Moudjib FALANA
Kahf DJOBO

Secrétariat :
AGBERE Takira
Imprimerie :
Direct Sprint
Tirage :
2.500 exemplaires